

## GESTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES



L'Hôpital Américain de Paris (ci-après l'**« établissement »** ou l'**« Hôpital »**) accorde une attention particulière au respect de votre vie privée et à la protection de vos données à caractère personnel. L'Hôpital s'engage à ce que les traitements de vos données s'effectuent conformément au Règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après le « **RGPD** »), à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'à la réglementation applicable.

Le présent document a pour objet de vous informer sur les conditions de traitement de vos données personnelles par l'Hôpital en sa qualité de responsable de traitement ainsi que les conditions spécifiques de traitement de vos données dans le cadre de l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle et des activités de recherche clinique.

Les coordonnées de l'Hôpital sont les suivantes :

Hôpital Américain de Paris  
63, boulevard Victor Hugo  
92202 Neuilly-sur-Seine

- ✓ Pour quelles raisons l'Hôpital collecte-t-il vos données personnelles ?

Le traitement de vos données personnelles par l'Hôpital intervient notamment en vue de :

- Organiser votre **préadmission** ;
- Gérer vos **rendez-vous** médicaux ;
- Assurer la continuité de votre **prise en charge** ;
- Constituer et alimenter votre **dossier médical** ;
- Gérer vos **prescriptions** de médicaments, de dispositifs médicaux et d'examens ;
- Organiser votre éventuel **transfert** dans une autre structure ou votre retour à domicile ;
- Constituer, alimenter et gérer votre **dossier administratif** ;
- Permettre la gestion des **boxes, lits, chambres et blocs opératoires** ;
- Assurer la **facturation** ;
- Permettre le **recouvrement** des frais de l'établissement ;
- Piloter et conduire l'**activité de l'établissement** ;
- Réaliser des **audits qualité** sur la tenue des dossiers administratifs et médicaux ;
- Evaluer votre niveau de **satisfaction** concernant la qualité de l'hôtellerie et des soins prodigués ;
- Adresser de la **prospection caritative** afin de solliciter votre générosité ;
- Adresser des informations concernant l'**actualité** de l'établissement, des **événements** et **projets** ;
- Utiliser des outils intégrant des systèmes d'**intelligence artificielle** ;
- Participer à de la **recherche médicale** dans le cadre d'étude ou d'essai clinique.



Vos données de santé sont centralisées dans un **dossier patient informatisé** confidentiel et sécurisé afin d'assurer votre suivi, votre prise en charge et la continuité de vos soins (ou ceux de votre enfant).

L'Hôpital peut également traiter vos données par l'intermédiaire d'outils intégrant des **algorithmes d'intelligence artificielle** (aide au diagnostic, amélioration de la qualité des soins, automatisation de la prise en charge) dans le respect du cadre légal applicable. L'utilisation de l'IA dans notre structure est toujours soumise à un contrôle humain et ce afin de garantir la fiabilité des résultats.

Si vous ne vous y opposez pas, vos données peuvent être pseudonymisées (alias ou code à la place du nom et prénom) ou anonymisées (réidentification impossible) et être utilisées à des fins de **recherche médicale** en santé. Dans ce cas, vos données pourraient être croisées avec d'autres bases de données, comme le Système national des données de santé, si cela est autorisé par les autorités compétentes.

Enfin, dans le cadre de sa mission d'**amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins**, l'Hôpital peut être amené à utiliser certaines de vos données personnelles, issues de votre dossier médical, à des fins d'évaluation des pratiques professionnelles, d'analyse d'événements indésirables ou d'audit qualité.

Ces données sont traitées de manière strictement encadrée par du personnel autorisé dans le respect du secret professionnel. Lorsque cela est possible, vos données sont anonymisées ou pseudonymisées.

✓ Quels sont les fondements juridiques des traitements effectués par l'Hôpital ?

Pour chaque objectif précédemment énuméré, l'Hôpital traite vos données personnelles selon une base légale prédefinie qui repose sur :

- **Le consentement** : vous avez consenti au traitement de vos données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ;  
*Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment sans justification en contactant la personne ou le service ayant recueilli votre consentement ou encore le Délégué à la protection des données (DPO) ( coordonnées ci-dessous) ;*  
*Exemple* : cette base légale permet le transfert de certaines informations à votre médecin traitant ou encore votre participation à des recherches cliniques dite interventionnelles (RIPH – MR001).
- **L'obligation légale** : le traitement est effectué en vertu d'une obligation légale à laquelle l'Hôpital est soumis.  
*Exemple* : cette base légale permet la constitution et la conservation de votre dossier patient selon les durées prévues par le code de la santé publique ou encore le suivi de vos demandes d'exercice de droits tirés du RGPD.
- **L'intérêt légitime** de l'Hôpital, à savoir l'amélioration des services et le suivi de la relation.  
Dans le cas de l'utilisation de cette base légale, vous aurez la possibilité, à tout moment, d'exercer votre droit d'opposition notamment en cliquant sur un lien de désabonnement dans un mail.  
*Exemple* : cette base légale fonde l'envoi de questionnaires de satisfaction et de communications concernant l'actualité et les évènements de l'établissement ainsi que les appels aux dons dans le cadre de la prospection caritative.

✓ Quelles sont les catégories de données susceptibles d'être traitées au sein de l'établissement ?

Les données personnelles recueillies peuvent être les suivantes :



Vos **données d'identification** telles que votre nom, prénom, adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone, votre photo... ;



Vos données relatives à votre **vie personnelle et professionnelle** telles que votre situation familiale, votre profession...



Vos données **d'ordre financier** telles que votre relevé d'identité bancaire ;



Vos données concernant **votre santé** telles que vos antécédents médicaux, votre pathologie, vos traitements médicaux, vos résultats d'analyse, vos ordonnances, vos taille et poids, votre service de prise en charge à l'Hôpital...

Les champs mentionnés dans les formulaires de collecte avec un astérisque sont obligatoires. Si vous décidez de ne pas communiquer ces informations, cela pourrait vous empêcher de bénéficier pleinement de certains services proposés par l'Hôpital.

Dans le cas où vous renseignez des données personnelles pour le compte d'une autre personne, vous vous engagez à le faire avec son consentement, et après l'avoir informée des conditions dans lesquelles ses données sont traitées.  
*Exemple : données d'identification de votre personne de confiance (nom, prénom, numéro de téléphone)*

- ✓ Combien de temps sont conservées vos données ?



Vos données à caractère personnel sont conservées dans le respect des conditions légales applicables et en limitant la durée à ce qui est strictement nécessaire pour parvenir à l'objectif poursuivi par le traitement.

La durée de conservation de vos données personnelles autre que celles relatives à votre santé est établie par l'Hôpital en fonction des critères suivants : quel est l'objectif du traitement ? êtes-vous susceptibles de revenir prochainement au sein de notre structure ? l'établissement peut-il être saisi par une autorité de contrôle ? un différend existe-t-il entre l'Hôpital et vous-même ?

	Type de données	Objectifs	Base légale	Durée de conservation
<b>Dossier médical</b>	Données d'identification Données de santé	Assurer votre prise en charge médicale	Obligation légale	<b>20 ans</b> à compter de votre dernière prise en charge, en hospitalisation complète ou à temps partiel, au sein de l'Hôpital <b>ou</b> au moins jusqu'à votre <b>28<sup>ème</sup> anniversaire</b> <b>ou</b> pendant <b>10 ans</b> à compter de votre décès
<b>Dossier administratif</b>	Données d'identification Données de santé	Assurer votre identification Organiser votre préadmission Gérer vos rendez-vous médicaux	Obligation légale	Pendant la durée strictement nécessaire à votre prise en charge et pour la même durée que celle du dossier médical, ces dossiers étant inextricablement liés
<b>Facturation du séjour</b>	Données d'identification Données financières	Permettre la facturation des frais de l'Hôpital et des honoraires médecins Permettre la télétransmission à la CPAM pour vos remboursements	Obligation légale	<b>10 ans</b> à compter de l'édition de la facture

<b>Vidéosurveillance</b>	Données d'identification	Assurer la sécurité des personnes et des biens	Intérêt légitime	<b>30 jours</b>
<b>Actualités et évènements de l'Hôpital</b>	Données d'identification et de contact	Adresser des informations concernant l'actualité, les évènements et les projets de l'établissement	Intérêt légitime	Jusqu'au désabonnement/opposition de la personne concernée ou <b>3 ans à compter du dernier contact avec la personne</b>
<b>Satisfaction interne</b>	Données d'identification Données de santé	Adresser des enquêtes de satisfaction	Intérêt légitime	Jusqu'au désabonnement/opposition de la personne concernée ou <b>3 ans à compter du dernier contact avec la personne</b>
<b>Appel aux dons</b>	Données d'identification	Adresser de la prospection caritative afin de solliciter votre générosité	Intérêt légitime	Jusqu'au désabonnement/opposition de la personne concernée ou <b>3 ans à compter du dernier contact avec la personne</b>
<b>Qualité et audits</b>	Données d'identification Données de santé	Améliorer la qualité et la sécurité des soins Evaluer les pratiques professionnelles Analyse les événements indésirables	Intérêt légitime	Le temps de l'analyse qualité/audit. Anonymisation des données ensuite
<b>Formulaire de contact (site internet)</b>	Données d'identification et de contact	Répondre aux demandes de renseignements	Consentement	Pendant la durée strictement nécessaire au traitement de la demande et pour <b>une durée maximale de 2 ans</b>
<b>Demande d'exercice des droits</b>	Données d'identification	Recontacter la personne concernée dans le but de répondre à sa demande d'exercice de droit	Obligation légale	Pendant la durée strictement nécessaire au traitement de la demande et pour <b>une durée maximale de 2 ans</b>
<b>Candidature</b>	Données d'identification Données professionnelles et personnelles	Contacter les candidats à un poste	Consentement	Jusqu'à ce que le poste soit pourvu et <b>3 mois</b> après l'aboutissement du processus de candidature
<b>Recherche clinique (MR- 001 et certaines MR- 002)</b>	Données d'identification Données relatives à la vie personnelle Données de santé	Participer à une recherche clinique	Consentement	MR-001 : jusqu'à la mise sur le marché du produit étudié ou jusqu'à <b>2 ans après la dernière publication des résultats</b> de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche  MR-002 : jusqu'au <b>rapport final de l'étude</b> ou jusqu'à l'enregistrement du DM DIV auprès des autorités compétentes

<b>Recherche clinique (certaines MR- 002, MR-003, MR- 004, MR-005)</b>	Données d'identification  Données de santé	Participer à une recherche clinique	Intérêt légitime	MR-002 : développement précédent  MR-003 : jusqu'à la <b>mise sur le marché du produit étudié</b> ou jusqu'au rapport final de la recherche ou jusqu'à la publication des résultats de la recherche  MR-004 : jusqu'à <b>deux ans après la dernière publication</b> des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche  MR-005 : durée limitée à ce qui est <b>nécessaire</b> pour la mise en œuvre du traitement
--	--	-------------------------------------	------------------	---

✓ Qui a accès à vos données ?

Les **professionnels exerçant au sein de l'établissement** peuvent avoir accès aux **seules données personnelles (hors données de santé)** dont ils ont besoin de connaître pour la finalité du traitement.



*Exemple :* pour l'édition d'un devis avant votre hospitalisation, les patients advisors ont accès à certaines de vos données relatives à votre couverture d'assurance maladie et de mutuelle ; pour la gestion de vos rendez-vous, les secrétaires doivent accéder à vos nom, prénom, mail et téléphone.



Seuls les **professionnels de santé de l'équipe de soins** intervenant dans votre prise en charge, ou celle de votre enfant, peuvent accéder à vos **données de santé**. Le partage d'informations entre professionnels d'une même équipe de soins se limite à ce qui est strictement nécessaire à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou à votre suivi médico-social et social.



Afin d'améliorer la qualité de votre parcours de soins, l'Hôpital peut également être amené, avec votre accord explicite, à transmettre ces données à des professionnels de santé hors Hôpital Américain de Paris intervenant par ailleurs dans votre prise en charge (*exemple* : votre médecin traitant).

Certaines de vos données personnelles peuvent être transmises à des **tiers autorisés** (*exemple* : CNAM et organismes complémentaires, autorités de police ou judiciaires).



Certaines données sont également accessibles à nos **prestataires** (sous-traitants) sur instructions de l'Hôpital (*exemple* : outils de vidéoprotection, gestion de votre dossier patient, prestataires informatiques). Dans ce cas, l'accès à vos données est strictement encadré et limité par un contrat respectant les obligations issues du RGPD.

Enfin, et sauf opposition de votre part, vos données peuvent être transmises à nos partenaires dans le cadre de **recherches cliniques prospectives ou rétrospectives** lesquelles respectent les méthodologies de référence établies par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (ci-après « **CNIL** »). Votre participation à des recherches cliniques impliquant la personne humaine (MR001 et certaines MR002) sera conditionnée au recueil préalable de votre consentement exprès et écrit.

Dans tous les cas, les professionnels accèdent à vos données pour les stricts besoins de leur mission et sont toujours soumis au secret professionnel ou à une obligation de confidentialité.

L'Hôpital Américain de Paris conserve vos données personnelles dans l'Union Européenne (ou l'EEE). Dans l'éventualité où l'Hôpital serait amené à transférer, dans le cadre de services proposés par nos sous-traitants ou partenaires, des données situées en dehors de l'Union Européenne, l'Hôpital s'assurera dans ce cas que les données transférées respectent les mécanismes spécifiques pour protéger ces transferts (Data Processing Agreement, Clauses Contractuelles Types, décision d'adéquation).

✓ Comment les médecins exerçant au sein de l'Hôpital Américain de Paris traitent-ils vos données ?

Tout comme l'Hôpital, les médecins y exerçant traitent vos données personnelles conformément à la loi informatique et liberté et au RGPD.

En fonction de votre situation et du traitement de données, les médecins sont considérés agir, alternativement, en qualité de **responsable de traitement** de manière séparée pour leurs propres besoins ou en qualité de **responsable conjoint de traitement** avec l'Hôpital.

Les médecins sont chacun responsable du traitement de vos données personnelles réalisé pour permettre **le recouvrement de leurs honoraires**.

*En hospitalisation ou en consultation*, l'Hôpital et les médecins sont responsables conjoints de traitement.

Il s'agit de la situation prévue par le RGPD dans laquelle deux entités sont co-responsables du traitement de vos données – ici, l'Hôpital et les médecins – car elles ont décidé des objectifs et des moyens de traitement de vos données personnelles de manière conjointe. Concrètement, l'établissement et les médecins sont responsables conjoints du traitement de vos données personnelles pour les objectifs suivants :

- Votre **admission** au sein de l'Hôpital et la gestion des rendez-vous de consultation ;
- Votre **suivi médical** et l'alimentation de votre **dossier patient informatisé** ;
- La **prescription** de vos examens, médicaments ou dispositifs médicaux ;
- Votre éventuel **adressage** à un ou plusieurs confrères ;
- Votre éventuel **transfert** dans une autre structure ;
- La **gestion** des boxes, lits, chambres et blocs opératoires ;
- **L'ensemble des décisions** et mesures prises dans le cadre de votre prise en charge ;
- **La conservation et l'archivage** des dossiers patients.

En tant que responsables conjoints de traitement, l'Hôpital et les médecins sont tenus de respecter l'ensemble des exigences du RGPD et à ce titre, notamment, de traiter les données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités précitées et ce de manière loyale, licite et transparente. L'Hôpital et les médecins ont défini, précisément, leurs rôles respectifs et leurs relations, dans le cadre d'un accord, s'agissant de la transmission des informations et de la gestion de vos droits, vis-à-vis de vos données personnelles.

✓ Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous disposez du droit de consulter vos données, de demander leur correction ou suppression, ou de limiter leur usage, de refuser leur utilisation dans certains cas ou de demander leur transfert. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter directement la Déléguée à la Protection des Données (ou Data Protection Officer - DPO) de l'Hôpital (ou le médecin) :

Par email : [dpo@ahparis.org](mailto:dpo@ahparis.org)

Par courrier : Hôpital Américain de Paris – DPO,  
63, Boulevard Victor Hugo, 92200 Neuilly-Sur-Seine

Auprès de la CNIL : Vous pouvez, également, adresser une réclamation à la CNIL si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés par le biais du formulaire en ligne sur son site internet ou par voie postale ([Plaintes | CNIL](#)).

## Le Dossier Médical Partagé (DMP)

Le Dossier Médical Partagé (ci-après « **DMP** ») est un espace de stockage sécurisé de données personnelles médicales (ordonnances, comptes rendus d'hospitalisation ou d'examens biologiques, etc.) qui permet au patient de partager ses informations personnelles et médicales avec les professionnels qui le prennent en charge.

Depuis début 2022, un DMP est créé automatiquement pour un patient bénéficiaire d'un régime d'assurance maladie français lors de la création de son profil sur « Mon espace santé ». Ainsi, tous les patients, qu'ils soient mineurs ou majeurs, peuvent avoir un DMP s'ils ne se sont pas opposés à la création de leur profil.

La loi impose aux professionnels et établissements de santé, sauf opposition de la personne pour un motif légitime, d'alimenter le dossier médical partagé des personnes qu'ils prennent en charge à l'occasion de chaque acte ou consultation.

L'Hôpital Américain de Paris se conforme à cette obligation pour les patients ne s'étant pas opposés à la création de leur profil. Ainsi, l'établissement alimente votre DMP avec certains documents de votre parcours de soins :

- Comptes rendus d'hospitalisation ;
- Résultats d'examens biologiques ou d'imagerie ;
- Lettres de liaison / documents de sortie ;
- Observations médicales.

Ces documents sont visibles uniquement par les professionnels de santé autorisés prenant part à votre suivi.

Vous pouvez à tout moment bloquer tout accès par un professionnel déterminé, à la consultation et l'alimentation de votre dossier médical partagé (article R. 1111-46 du code de la santé publique). Vous pourrez débloquer l'accès et l'alimentation à votre dossier médical partagé par ce professionnel à tout moment.

Vous pouvez vous opposer à l'alimentation de votre DMP pour des motifs légitimes (article R.1111-47 du code de la santé publique) en en faisant part à un professionnel de l'Hôpital.

*Exemple de motif légitime* : un patient refuse l'alimentation d'un document mentionnant un traitement hormonal.

Vos données sont :

- hébergées en France dans un espace agréé HDS (Hébergement de Données de Santé) ;
- accessibles uniquement via carte de professionnel de santé (CPS) ;
- non modifiables une fois publiées dans le DMP.

Pour faire valoir vos droits d'accès, d'opposition, de rectification et limitation, d'effacement et portabilité vous pouvez contacter le directeur ou le Délégué à la protection des données de votre caisse d'assurance maladie de rattachement.

## Informations spécifiques concernant l'usage de l'intelligence artificielle dans la prise en charge des patients

Nous vous informons que l'Hôpital est susceptible d'utiliser des technologies d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la prise en charge des patients ou plus généralement de la gestion des activités hospitalières.

### ✓ Pourquoi l'Hôpital Américain de Paris utiliser l'IA ?

Ces technologies sont mises en œuvre dans le but d'offrir les meilleurs soins possibles dans le cadre de votre prise en charge.

Ces outils d'IA permettent notamment :

- d'améliorer la précision et l'efficacité des diagnostics médicaux rendus par les professionnels de santé ;
- de contribuer à l'identification de traitements appropriés et à la prise de décision médicale éclairée ;
- plus généralement, d'aider à la gestion de l'activité et du pilotage de l'activité et d'optimiser la planification des ressources.

*Par exemple :*

- l'IA peut être utilisée en imagerie pour analyser des images médicales telles que les radiographies, les IRM ou des scanners ;
- les algorithmes d'IA peuvent aider les médecins à détecter ou prédire les anomalies et les maladies en identifiant des tumeurs, des fractures ou d'autres pathologies.

### ✓ Quelles garanties l'Hôpital a-t-il mis en place ?

L'Hôpital accorde une grande importance aux questions éthiques liées à l'utilisation de l'IA dans le domaine de la santé.

Toute utilisation de l'IA au sein de l'Hôpital est soumise à un contrôle humain systématique, afin de garantir la précision et la fiabilité des résultats.

Cela signifie que les décisions finales concernant votre diagnostic, votre traitement ou toute autre décision médicale sont toujours prises par des professionnels de santé qualifiés, qui utilisent les recommandations fournies par l'IA comme un outil d'aide à la décision.

Par ailleurs, des mesures de sécurité robustes sont mises en place en interne mais aussi avec nos partenaires, afin d'assurer la confidentialité de vos données personnelles et les protéger contre tout accès non autorisé, perte ou divulgation accidentelle. Nous nous assurons toujours que les systèmes d'IA mis en place dans notre établissement respect strictement les normes éthiques et réglementaires en vigueur (*exemple* : critère de label éthique, mécanismes d'audit et de traçabilité, transparence de l'algorithme, mesures de non-discrimination / équité).

En cas de question sur l'utilisation d'IA au sein de l'Hôpital, nous vous invitons à solliciter le médecin qui vous a pris en charge, lequel pourra vous expliquer en détail l'usage éventuel qui en fait dans son service, les bénéfices attendus ainsi que les éventuelles implications en cas d'opposition éventuelle de votre part. En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez écrire à la Déléguée à la protection des données de l'établissement ([dpo@ahparis.org](mailto:dpo@ahparis.org)).

## Informations spécifiques sur vos droits dans le cadre de l'utilisation de vos données de santé pour la recherche médicale

Les données collectées par l'Hôpital sont utilisées pour réaliser des travaux de recherche afin d'améliorer la qualité des soins, dans le cadre des recherches internes monocentriques (équipe de soins) ou externes (multicentriques).

Certaines recherches impliquent également le développement et l'amélioration d'algorithmes d'intelligence artificielle.

Dans le cadre de partenariats élaborés par l'établissement (notamment avec les instituts hospitalo-universitaires - IHU ou l'AP-HP), seules des données pseudonymisées ou anonymisées peuvent être partagées avec des partenaires externes intervenant dans la recherche.

Les découvertes issues des projets de recherche (résultats, scores, algorithmes, données agrégées...) peuvent faire l'objet de publications scientifiques.

Vous pouvez, à tout moment et sans vous justifier, exprimer une opposition à l'utilisation de vos données pour la recherche en vous adressant au directeur de l'Hôpital Américain de Paris. Votre éventuelle opposition n'affectera en rien la qualité de la prise en charge médicale ou des soins dispensés, ni la relation avec le médecin hospitalier. Vous pouvez, également, écrire à la Déléguée à la protection des données de l'Hôpital ([dpo@ahparis.org](mailto:dpo@ahparis.org)).